Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026

L’honorable François-Philippe Champagne, C.P., député
Ministre des Finances et du Revenu national

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances et du Revenu national, 2026

Numéro au catalogue : FD2-4F-PDF

ISSN : 2560-8932

Also available in English under the title: 2025–26 Departmental Results Report

Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 du Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Table des matières

- En un coup d’œil
- Message du directeur et président-directeur général par intérim
- Résultats : nos réalisations
  - Responsabilité essentielle 1 : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d’argent et le financement des activités terroristes
  - Responsabilité essentielle 2 : Production et communication de renseignements financiers
  - Services internes
- Dépenses et ressources humaines
  - Dépenses
  - Financement
  - Faits saillants des états financiers
  - Ressources humaines
- Tableaux de renseignements supplémentaires
- Dépenses fiscales fédérales
- Renseignements ministériels
- Définitions

Remarque : CANAFE a utilisé son outil d’intelligence artificielle générative (M365 Copilot) pour appuyer l’élaboration du contenu de ce rapport. Un être humain a revu et validé tout le contenu généré par l’intelligence artificielle.

En un coup d’œil

Le présent rapport sur les résultats ministériels présente les réalisations réelles du Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans son Plan ministériel 2025-2026.

Ces résultats cadrent avec les priorités énoncées dans la lettre de mandat du 21 mai 2025 émanant du premier ministre, ainsi qu’avec la vision, la mission, la raison d’être et le contexte opérationnel de CANAFE.

Principales priorités

CANAFE a cerné les principales priorités suivantes pour 2025-2026 :

- Modernisation et innovation
- Partenariats et collaboration
- Mobilisation des employés, bien-être et culture

Faits saillants

Modernisation et innovation

- CANAFE accorde la priorité à la modernisation en établissant et en améliorant les compétences, les processus et, surtout, l’adoption de nouvelles technologies qui permettront au Centre d’atteindre son objectif de travailler en temps réel.
- Le Centre met l’accent sur la modernisation des infrastructures et l’adoption de nouvelles technologies afin de répondre aux besoins opérationnels actuels et futurs, en plus d’accroître l’efficacité de ses opérations, tout en garantissant la sécurité et l’alignement sur les objectifs stratégiques.
- En encourageant la pensée créative et en remettant en question les méthodes conventionnelles, CANAFE favorise le développement de solutions novatrices et le maintien de l’agilité dans un monde en constante évolution.

Partenariats et collaboration

- CANAFE souligne l’importance des partenariats et des efforts de collaboration avec les intervenants internes et externes, incluant les partenaires du régime de lutte contre le blanchiment d’argent (BA) et le financement du terrorisme (FT) et les entités déclarantes, ainsi que les alliés internationaux, pour rassembler les ressources et l’expertise, afin d’obtenir ensemble de meilleurs résultats.
- Le Centre encourage le travail d’équipe et la coopération interfonctionnelle, en éliminant les cloisonnements pour tirer parti de divers talents et points de vue en vue de résoudre des problèmes et d’avoir un impact collectif.

- Grâce à une approche opérationnelle fondée sur le travail d'équipe, CANAFE encourage les initiatives intégrées et les stratégies coordonnées, ce qui renforce notre capacité d'adaptation et nous aide à atteindre nos objectifs de manière plus efficace.

Mobilisation des employés, bien-être et culture

- CANAFE met l'accent sur une culture du bien-être, valorisant un environnement de soutien et de respect qui favorise le bien-être physique et psychologique des employés, stimulant la productivité et la résilience.
- Le Centre promeut la mobilisation et le développement des employés en leur offrant des possibilités de participation et de communication ouverte, ce qui renforce la satisfaction au travail et le sentiment d'appartenance.
- La diversité, la collaboration, la confiance et l'inclusivité sont les pierres angulaires de la solide culture organisationnelle de CANAFE, qui favorise une communauté avec un objectif commun et contribue à un équilibre sain entre le travail et la vie privée et conduit au succès de l'ensemble de l'organisation.

Dépenses et ressources humaines réelles

- Total des dépenses réelles (y compris les services internes) : 112 977 517 $
- Nombre total d'équivalents temps plein (y compris les services internes) : 515

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les dépenses totales et les ressources humaines de CANAFE, consultez la section Dépenses et ressources humaines de ce rapport.

Sommaire des résultats

Voici un sommaire des résultats atteints par le ministère en 2025-2026 dans ses « responsabilités essentielles » (ses principaux secteurs d'activité).

Responsabilité essentielle 1 : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Dépenses réelles : 58 011 595 $

Ressources humaines réelles : 273

Résultats organisationnels obtenus :

- CANAFE a mis en œuvre et publié un nouveau cadre de surveillance pour faire progresser l'approche solide et axée sur le risque de CANAFE en matière de surveillance.
- CANAFE a évalué la conformité de 1 594 entreprises grâce à un ou plusieurs types d'activités d'évaluation.
- CANAFE a réalisé 4 874 activités d'évaluation et de surveillance dans tous les secteurs, y compris l'analyse des auto-attestations; a collaboré avec les entreprises en ce qui

concerne les autodéclarations volontaires de non-conformité; a mis en place des questionnaires sur les risques; a réalisé des examens ciblés et complets; et fait un suivi des plans d'action.

- CANAFE a réalisé 89 examens complets. Les trois principaux secteurs examinés ont été les négociants en métaux précieux et pierres précieuses (34), l'immobilier (29) et les prêts hypothécaires (9). CANAFE a réalisé 625 examens ciblés, dont 433 dans le secteur des entreprises de services monétaires, 129 dans le secteur des entités financières et 26 dans le secteur des casinos.
- CANAFE a remis 35 procès-verbaux, soit une hausse de 52 % par rapport à l'année précédente, pour un montant de plus de 247 millions de dollars, de loin le montant le plus élevé de l'histoire de CANAFE. CANAFE a également communiqué 31 cas de non-conformité aux organismes d'application de la loi en vue de possibles enquête criminelle.
- En 2025-2026, les services d'acquéreur à l'égard de guichets automatiques privés, aux entreprises d'encaissement de chèques, aux affactureurs, aux entités de financement ou de bail et aux assureurs de titres ont été ajoutés aux entités assujetties à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et aux règlements connexes. CANAFE a élaboré et publié des directives pour clarifier les exigences législatives et a mobilisé les intervenants pour les sensibiliser et les aider à comprendre leurs obligations.
- CANAFE a répondu à 21 958 demandes de renseignements sur un large éventail de sujets provenant d'entreprises de tous les secteurs d'entités déclarantes.

Pour en savoir plus sur les activités liées à l'Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes de CANAFE, consultez la section Résultats : nos réalisations du présent rapport.

Responsabilité essentielle 2 : Production et communication de renseignements financiers

Dépenses réelles : 39 038 783 $

Ressources humaines réelles : 189

Résultats organisationnels obtenus :

- CANAFE a produit 7 214 dossiers de communication de renseignements financiers, fondés sur 3 007 communications distinctes. Il s'agit du plus grand nombre de communications et de dossiers de communication jamais produit par CANAFE en une seule année.
- CANAFE a contribué à 348 enquêtes majeures nécessitant des ressources importantes, ainsi qu'à plusieurs centaines d'autres enquêtes individuelles aux niveaux municipal, provincial et fédéral partout au pays.

- CANAFE a transmis de manière proactive environ 38 % des communications de renseignements financiers aux organismes canadiens d'application de la loi et de sécurité nationale.
- CANAFE a reçu 259 demandes de renseignements d'unités du renseignement financier étrangères en lien avec le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, et a transmis 225 communications de renseignements financiers distinctes et 349 dossiers de communication de renseignements financiers.
- CANAFE a reçu 239 formulaires de rétroaction remplis sur les communications de renseignements; 97 % indiquaient que les renseignements financiers de CANAFE étaient exploitables, notamment parce qu'ils fournissaient de nouvelles pistes, offraient de nouvelles avenues aux fins d'enquête ou corroboraient de l'information pour des d'enquêtes en cours.
- CANAFE a produit 122 communications de renseignements financiers en soutien à des enquêtes d'application de la loi sur l'extorsion partout au Canada, identifiant 336 personnes et entités d'intérêt.
- CANAFE a transmis 268 communications de renseignements financiers en soutien à des enquêtes d'application de la loi liées au fentanyl illégal partout au Canada, identifiant 1 051 personnes et entités d'intérêt.
- CANAFE a produit 17 évaluations et rapports de renseignements financiers stratégiques, ainsi que des profils d'indicateurs ciblés, traitant des sujets prioritaires clés, notamment le blanchiment d'argent associé aux activités d'extorsion, le fentanyl illégal, l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et le crime organisé transnational, le contournement des sanctions, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada.

Pour en savoir plus sur les activités liées à la Production et communication de renseignements financiers de CANAFE, consultez la section Résultats : nos réalisations du présent rapport.

Message du directeur et président-directeur général par intérim

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2025-2026 de CANAFE, qui souligne le travail crucial que le Centre a entrepris dans le cadre du régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. En se concentrant résolument sur son mandat opérationnel, CANAFE a contribué à la réalisation des grandes priorités nationales et internationales, ainsi qu'à la protection du Canada et de sa population, en particulier nos citoyens les plus vulnérables.

Cette année, CANAFE a joué un rôle central, par exemple, en aidant le gouvernement du Canada à cibler et à perturber les activités d'extorsion, des activités criminelles graves qui constituent une menace importante pour les Canadiens et les entreprises canadiennes et qui génèrent des profits substantiels pour le crime organisé qui sont souvent blanchis par l'intermédiaire du système financier.

Pour appuyer cette priorité nationale, CANAFE a produit 122 communications de renseignements financiers en 2025-2026 à l'appui des enquêtes des organismes d'application de la loi sur les activités d'extorsion dans l'ensemble du Canada. Ces communications ont permis d'identifier 336 personnes et entités d'intérêt et ont fourni à la police des renseignements détaillés sur les réseaux criminels, les flux financiers et les nouvelles méthodes d'extorsion utilisées par les groupes du crime organisé.

Dans le cadre d'un partenariat de lutte contre les activités d'extorsion avec le secteur privé, CANAFE a également élaboré un nouveau profil d'indicateurs ciblés, comprenant des indicateurs adaptés et des renseignements stratégiques liés aux activités d'extorsion, à l'intention de toutes les grandes banques canadiennes et des principales coopératives de crédit et caisses populaires. De plus, en collaboration avec l'industrie et les organismes d'application de la loi, le Centre a travaillé à la production d'un bulletin spécial sur le blanchiment d'argent associé aux activités d'extorsion ciblant la diaspora sud-asiatique du Canada afin d'aider les entreprises à détecter les produits générés par les criminels extorquant des communautés de la diaspora sud-asiatique et à déclarer les opérations douteuses à CANAFE.

Au-delà de notre travail sur l'extorsion, CANAFE a soutenu des initiatives plus vastes du gouvernement du Canada visant à lutter contre le fentanyl illégal et à protéger les communautés vulnérables. Le Centre a produit 268 communications de renseignements financiers et identifié 1 051 personnes et entités d'intérêt à l'appui des enquêtes d'application de la loi visant le fentanyl illégal partout au Canada. Nous collaborons également de manière étroite avec la Cellule de coordination des opérations et de renseignement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Tsar du fentanyl du Canada et nos alliés internationaux, en particulier le Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN) des États-Unis et l'Unidad de Inteligencia Financiera du Mexique.

CANAFE a fourni du renseignement financier précieux pour aider à enquêter sur le blanchiment d'argent, notamment sur celui en lien avec la traite de personnes, le fentanyl illégal, la fraude, le

vol d'automobiles, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada. Au cours du dernier exercice, nous avons produit plus de 3 007 communications de renseignements distinctes, le plus grand nombre de l'histoire de CANAFE. Ces communications ont contribué à plus de 348 projets d'enquête complexes nécessitant des ressources importantes, ainsi qu'à des centaines d'autres cas aux niveaux municipal, provincial, fédéral et international. La valeur de nos renseignements a été reconnue par la police lors de l'annonce d'accusations dans 30 cas distincts. J'ai également été heureux de constater que 97 % des commentaires que nous avons reçus des organismes canadiens d'application de la loi et de sécurité nationale indiquaient que nos renseignements financiers étaient exploitables, notamment en fournissant de nouvelles pistes, en déclenchant de nouvelles pistes d'enquête ou en corroborant les informations d'enquête existantes.

Nous avons également contribué à protéger le système financier et l'économie du Canada lors du dernier exercice en veillant à ce que les entreprises se conforment à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et aux règlements connexes. Avec l'adoption par CANAFE d'une approche renforcée et fondée sur les risques en matière de surveillance, le Centre a élargi la portée de ses activités de contrôle et de surveillance, en mettant en œuvre des mesures significatives et opportunes pour évaluer la conformité des entreprises. Nous avons mené des milliers d'activités d'évaluation, notamment la réalisation de questionnaires de surveillance sur l'évaluation des risques, l'évaluation des auto-attestations, la mobilisation d'entités qui ont soumis des autodéclarations volontaires de non-conformité, la tenue de réunions de surveillance et la réalisation d'examens de conformité ciblés et complets.

Lorsque des cas de non-conformité ont été soulevés, nous avons pris des mesures décisives en dressant 35 procès-verbaux, soit une hausse de 52 % par rapport à l'année précédente, pour un montant total de plus de 247 millions de dollars, de loin le montant le plus élevé de l'histoire de CANAFE. En outre, le Centre a également communiqué 31 cas de non-conformité aux organismes d'application de la loi en vue de possibles enquêtes criminelles.

Avec l'adoption de la Loi visant à renforcer le système d'immigration et les frontières du Canada en mars 2026, le gouvernement du Canada a augmenté le montant des pénalités du Centre jusqu'à 40 fois les montants actuels, ce qui indique clairement que les entreprises ne seront pas autorisées à traiter la non-conformité comme un coût d'exploitation. Elle a également conféré à CANAFE le pouvoir de délivrer des ordres de conformité lorsque les entreprises ne remédient pas à leurs violations. Ces ordres seront rendus publics et le non-respect de ceux-ci peut entraîner une pénalité pouvant atteindre 30 millions de dollars ou 3 % des revenus mondiaux de l'entreprise. CANAFE renforce actuellement son cadre de pénalités administratives pécuniaires pour mettre en œuvre ces changements.

À l'avenir, nous renforcerons les bases solides qui ont été établies à CANAFE au cours de ses 25 premières années d'activité. Il s'agit d'un organisme composé de professionnels dévoués et compétents, qui joue un rôle central dans les efforts déployés par le gouvernement du Canada pour lutter contre la criminalité financière et protéger les Canadiens.

_____

Stéphane Sirard
Directeur et président-directeur général par intérim

Résultats : nos réalisations

Responsabilités essentielles et services internes

- Responsabilité essentielle 1 : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes
- Responsabilité essentielle 2 : Production et communication de renseignements financiers
- Services internes

Responsabilité essentielle 1 : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada est responsable de veiller au respect de la partie 1 et de la partie 1.1 de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et des règlements connexes (la Loi). Ce cadre juridique impose certaines obligations aux entités déclarantes, dont la mise en place d'un programme de conformité prévoyant la vérification de l'identité des clients, le contrôle des relations d'affaires, la tenue de documents et la déclaration de certains types d'opérations financières. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada exerce des activités d'habilitation et d'application de la loi pour s'assurer que les entités déclarantes actives au sein du système financier canadien respectent leurs obligations au titre de la Loi. Ces obligations constituent des mesures importantes qui contribuent à contrer les tendances et les

comportements observés chez les criminels et les terroristes en vue de les empêcher d'infiltrer les voies légitimes de l'économie canadienne. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada maintient également un registre des entreprises de services monétaires au Canada.

Répercussions sur la qualité de vie

La responsabilité essentielle contribue aux domaines « Prospérité », « Société » et « Saine gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada. Plus précisément, elle contribue aux indicateurs « Vision de l'avenir », « Bien-être financier », « Confiance à l'égard des autres », « Confiance à l'égard des institutions » et « Indice de gravité de la criminalité ».

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 1 : Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Le tableau 1 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux entités déclarantes se conforment à leurs obligations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au cours des trois derniers exercices.

Tableau 1 : Les entités déclarantes se conforment à leurs obligations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage d'entités déclarantes qui n'exige aucune mesure d'application	90%	Mars 2026	2023-2024 : 89% 2024-2025 : 85% 2025-2026 : 96%
Pourcentage des déclarations d'opérations financières transmises au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada qui sont conformes aux règles de validation en tant qu'indicateur de la qualité	90%	Mars 2026	2023-2024 : 70% 2024-2025 : S.o.* 2025-2026 : S.o.*

* Les données à l'appui de cet indicateur ne sont pas disponibles, car elles ne sont plus applicables. Les déclarations de deuxième génération (2e génération) permettent aux entités déclarantes d'inclure plus d'opérations dans une déclaration, ainsi que plus de renseignements par opération. L'ancienne méthodologie des règles de validation entraîne un dédoublement des déclarations sur les alertes relatives aux règles de validation. La méthodologie des règles de validation est en cours de révision.

L'onglet Résultats de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel de CANAFE pour l'exercice.

Les entités déclarantes se conforment à leurs obligations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Dans le cadre de son mandat principal, CANAFE administre un programme de surveillance complet axé sur les risques pour s'assurer que les entreprises s'acquittent de leurs obligations en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (la Loi) et des règlements connexes.

Ces obligations permettent d'accroître la transparence de certaines activités économiques et de dissuader les criminels et les terroristes d'utiliser le système financier canadien pour blanchir les produits de leurs crimes ou financer des activités terroristes.

La conformité à la législation assure également à CANAFE de recevoir l'information dont il a besoin pour produire du renseignement financier exploitable à l'intention des organismes d'application de la loi et de sécurité nationale du Canada et d'alliés internationaux.

Au cours des derniers exercices, CANAFE a adopté plus largement une approche de surveillance améliorée axée sur les risques, passant de la simple mesure de la conformité technique à la promotion de la sensibilisation aux risques, de la détermination des risques et de leur atténuation efficace. Dans le cadre de cette transition, le Centre a modifié sa structure opérationnelle, passant d'une configuration régionale à une structure sectorielle. La nouvelle structure facilite l'approfondissement de la compréhension des risques et des besoins en matière de conformité propres à chaque secteur et permet une surveillance plus ciblée et spécialisée des entreprises assujetties à la Loi.

L'une des principales évolutions de l'approche axée sur les risques de CANAFE a été l'adoption d'une vision plus globale des entreprises les plus importantes et les plus complexes. Pour les institutions financières ayant une présence importante dans les secteurs bancaire, des valeurs mobilières, des fiducies et des prêts, les risques liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes ne se limitent pas à une seule entité, à une seule gamme de produits ou à un seul secteur. Dans cette optique de surveillance consolidée, CANAFE est en mesure d'évaluer la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, la gouvernance du groupe, les contrôles partagés, les activités entre entités du même groupe, ainsi que la mesure dans laquelle un risque dans une partie d'un groupe d'entreprises peut accroître l'exposition ailleurs. Cette approche a renforcé la capacité de CANAFE à superviser les grands groupes financiers diversifiés dont les modèles d'affaires couvrent plusieurs secteurs d'entités déclarantes. Elle a également permis à CANAFE de

mieux aligner la surveillance spécifique à chaque entité sur des considérations plus larges relatives aux risques sectoriels et systémiques.

CANAFE s'est également appuyé sur l'Évaluation 2025 des risques liés au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes au Canada pour accorder la priorité à la surveillance des entreprises, des secteurs d'activité, des produits et des activités présentant des risques plus élevés en matière de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes. Cela a permis une utilisation plus ciblée des ressources de surveillance, a contribué à aligner les efforts réglementaires sur les risques et les répercussions potentielles, et a renforcé l'accent mis par CANAFE sur les priorités plus larges du Canada en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Résultats obtenus

En 2025-2026, CANAFE a obtenu les résultats ci-dessous, et d'autres encore.

Évaluation

En raison de l'adoption par CANAFE d'une approche améliorée de la surveillance axée sur les risques, le Centre a élargi la portée de ses activités de surveillance et de contrôle, en intégrant des manières significatives et opportunes d'évaluer la conformité des entreprises. Ces interventions ont élargi la portée et l'efficacité de CANAFE, permettant au Centre de faire un contrôle des entreprises en fonction de leur profil de risque, de leur vulnérabilité aux risques de blanchiment d'argent et de financement des activités terroristes, et de leur non-conformité potentielle; d'évaluer les entreprises plus rapidement; et d'imposer plus tôt des mesures correctives adaptées à la gravité des lacunes.

En 2025-2026, les activités d'évaluation et de surveillance de CANAFE étaient alignées sur plusieurs priorités nationales en matière de risques, notamment en ce qui concerne la lutte contre les activités d'extorsion, le fentanyl illégal et la fraude. Tout au long de l'année, le Centre a évalué les dossiers de clients et les activités liées aux opérations afin de détecter les indicateurs et les activités associés à ces risques prioritaires, de communiquer les lacunes aux entreprises et de prendre des mesures d'application au besoin.

- En 2025-2026, CANAFE a réalisé 4 874 activités d'évaluation et de surveillance dans tous les secteurs, y compris l'analyse des auto-attestations; a collaboré avec les entreprises en ce qui concerne les autodéclarations volontaires de non-conformité; a mis en place des questionnaires sur les risques; a réalisé des examens ciblés et complets; et fait un suivi des plans d'action.
- Au cours de l'année, CANAFE a mené un nombre record d'activités d'évaluation et de surveillance axées sur les grandes banques et d'autres entités financières. Le Centre a également mené le plus grand nombre d'activités d'évaluation et de surveillance de son histoire dans le secteur des entreprises de services monétaires, notamment en ce qui concerne les courtiers en monnaie virtuelle, les plateformes de sociofinancement, les fournisseurs de services de paiement, les exploitants de véhicules blindés et les entreprises de services monétaires traditionnelles. Cette attention portée aux entreprises

présentant un risque plus élevé s'est traduite par une augmentation des mesures d'application de la loi dans tous les secteurs d'activité, notamment par le nombre le plus élevé et le montant le plus important de pénalités administratives pécuniaires imposées en une seule année. Ces mesures ont marqué un tournant important dans les attentes réglementaires de CANAFE, qui vise désormais des contrôles plus rigoureux et plus efficaces en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

- CANAFE a reçu plus de 294 autodéclarations volontaires de non-conformité. Les entités financières ont remis la majorité de ces déclarations en lien avec des déclarations qui n'avaient pas été transmises. Le Centre a collaboré avec ces entités pour veiller à ce que les opérations aient été transmises avec exactitude à CANAFE, en plus de fournir des directives lorsque cela était nécessaire.
- Au cours du dernier exercice, CANAFE a également traité 984 questionnaires sur les risques, dont le plus grand nombre provenait des secteurs suivants : les prêts hypothécaires (218), les courtiers en valeurs mobilières (215) et l'immobilier (149). L'évolution de ce questionnaire, qui est passé d'un simple outil d'identification des risques à un instrument d'évaluation complet, permet d'obtenir des informations plus approfondies et d'améliorer la surveillance des risques, car il oblige les entreprises à fournir des détails sur leurs risques, leur modèle d'affaires et leurs mesures de conformité.
- Les examens plus formels et plus approfondis menés par le Centre peuvent prendre la forme d'un examen complet de l'ensemble du programme de conformité d'une entreprise ou d'examens ciblés, qui se limitent à un risque ou à une vulnérabilité spécifique, ou encore à un examen précis en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. CANAFE mène également des activités de suivi, le cas échéant, afin de déterminer si une entreprise a remédié aux cas de non-conformité soulevés antérieurement. En 2025-2026, CANAFE a évalué la conformité de 1 594 entreprises grâce à un ou plusieurs types d'activités d'évaluation. Au cours du dernier exercice, CANAFE a réalisé 625 examens ciblés, dont 433 dans le secteur des entreprises de services monétaires, 129 dans le secteur des entités financières et 26 dans le secteur des casinos. CANAFE a réalisé 89 examens complets, les trois principaux secteurs examinés ont été les négociants en métaux précieux et pierres précieuses (34), l'immobilier (29) et les prêts hypothécaires (9). Parmi les 1 526 examens formels et les analyses d'auto-attestation réalisés, environ 96 % des entreprises ne nécessitaient aucune mesure d'application de la loi. Cela signifie que ces évaluations n'ont entraîné aucune autre activité ou seulement une activité de suivi plutôt que d'application de la loi (p. ex. un plan d'action, etc.).
- En date du 31 mars 2026, 3 396 entreprises de services monétaires étaient inscrites auprès du Centre (comparativement à 2 778 l'exercice précédent). Au total, durant l'exercice précédent, 1 401 nouvelles entreprises de services monétaires se sont inscrites auprès de CANAFE. De plus, 91 entreprises ont mis fin à leur inscription et 605 inscriptions ont expiré (qui comprennent celles des entreprises de services monétaires ayant expiré, mais qui ont été renouvelées par la suite).

Application de la loi

CANAFE s'est engagé à travailler avec les entreprises pour les aider à comprendre leurs obligations et à s'y conformer. Toutefois, le Centre est également prêt à prendre des mesures fermes lorsque cela est nécessaire pour que les entreprises prennent leurs responsabilités au sérieux. Ces mesures peuvent comprendre l'imposition de pénalités administratives pécuniaires lorsque c'est justifié et la communication des cas de non-conformité aux organismes d'application de la loi.

Afin de protéger les Canadiens et les entreprises canadiennes, CANAFE a renforcé ses mesures d'application de la loi à l'égard des entreprises pour assurer le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ces obligations contribuent à dissuader les criminels et les terroristes d'utiliser le système financier canadien pour blanchir les produits de leurs crimes, financer des activités terroristes ou contourner des sanctions. Elles garantissent également que CANAFE reçoive les informations dont il a besoin pour produire des renseignements financiers exploitables à l'intention des organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale, ainsi que de ses alliés internationaux.

En 2008, CANAFE a reçu l'autorisation législative d'imposer des pénalités administratives pécuniaires aux entreprises qui ne se conforment pas à la Loi. Selon la Loi, les pénalités visent à modifier le comportement non conforme des entreprises. Le programme de pénalités administratives pécuniaires soutient le mandat de CANAFE en permettant de répondre de manière mesurée et proportionnelle à des cas précis de non-conformité.

La Loi et les règlements connexes établissent des fourchettes précises pour les pénalités associées à chaque infraction. Le montant des pénalités est calculé à l'intérieur de ces fourchettes en fonction de la politique sur les pénalités administratives pécuniaires de CANAFE. La politique décrit de manière claire et transparente la méthode utilisée par CANAFE pour calculer les pénalités en cas de non-conformité avec la Loi et les règlements connexes.

Avec l'adoption de la Loi visant à renforcer le système d'immigration et les frontières du Canada en mars 2026, le gouvernement du Canada a augmenté le montant des pénalités du Centre jusqu'à 40 fois les montants actuels, ce qui indique clairement que les entreprises ne seront pas autorisées à traiter la non-conformité comme un coût d'exploitation. Elle a également conféré à CANAFE le pouvoir de délivrer des ordres de conformité lorsque les entreprises ne remédient pas à leurs violations. Ces ordres seront rendus publics et le non-respect de ceux-ci peut entraîner une pénalité pouvant atteindre 30 millions de dollars ou 3 % des revenus mondiaux de l'entreprise. CANAFE renforce actuellement son cadre de pénalités administratives pécuniaires pour mettre en œuvre ces changements.

En 2025-2026, CANAFE a remis 35 procès-verbaux, soit une hausse de 52 % par rapport à l'année précédente, pour un montant de plus de 247 millions de dollars, de loin le montant le plus élevé de l'histoire de CANAFE. Les secteurs qui ont fait l'objet du plus grand nombre de pénalités au cours du dernier exercice sont les entités financières (12), les entreprises de services monétaires (8), les casinos (5) et l'immobilier (5).

Pénalités administratives pécuniaires

	Nombre	Montant
2025–2026	35	247 millions
2024–2025	23	25 millions
2023–2024	12	26 millions
2022–2023	6	1 millions
2021–2022	15	3,5 millions

Conformément à la Loi, CANAFE peut communiquer les cas de non-conformité aux organismes d'application de la loi pour que soient lancées de possibles enquêtes criminelles lorsque les cas sont graves ou qu'il est peu probable que la conformité soit atteinte dans l'immédiat ou dans l'avenir. En 2025-2026, le Centre a communiqué 31 cas de ce type.

Mobilisation

CANAFE collabore étroitement avec les entreprises et leurs associations afin de les aider à comprendre et à remplir leurs obligations prévues par la Loi et les règlements. Le Centre concentre ses efforts de mobilisation sur les secteurs nouvellement intégrés au régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, ainsi que sur les modifications apportées à la Loi et aux règlements. En 2025-2026, les services d'acquéreur à l'égard de guichets automatiques privés, aux entreprises d'encaissement de chèques, aux affactureurs, aux entités de financement ou de bail et aux assureurs de titres ont été ajoutés aux entités assujetties à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et aux règlements connexes.

- Au cours de l'exercice 2025-2026, CANAFE a publié des directives sur divers sujets afin d'aider les entreprises à se conformer à leurs obligations, notamment des directives à l'intention des agents et des courtiers immobiliers sur à quel moment ils doivent vérifier l'identité des parties non représentées et les documents qu'ils doivent conserver. Le Centre a également élaboré des directives sur l'échange de renseignements entre entités déclarantes ainsi qu'un modèle de code de pratiques en consultation avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, et a produit des directives ainsi qu'un nouveau formulaire de déclaration afin de faciliter la déclaration à CANAFE de biens appartenant à une personne ou entité inscrite.
- Le Centre a organisé de nombreux webinaires éducatifs pour aider les entreprises à mieux comprendre le rôle de CANAFE et leurs obligations légales, notamment en matière de bénéficiaire effectif, de déclaration d'opérations douteuses et de contournement des sanctions, de déclaration des biens et de lutte contre le financement du fentanyl illégal. De plus, le Centre a publié une alerte opérationnelle sur le blanchiment des produits de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et un bulletin spécial sur les activités financières associées au contournement des sanctions visant à contrer la prolifération afin d'informer les entreprises de leurs obligations prévues par la Loi.

- CANAFE a mené des activités de sensibilisation et de mobilisation auprès des entreprises, des associations sectorielles, des organismes de réglementation provinciaux, des organismes de réglementation et ministères fédéraux, des parties prenantes et des partenaires internationaux au moyen de réunions virtuelles et sur place, de présentations, de conférences, de formations et d'autres activités d'échange d'information. Un exemple sont les « Journées de l'industrie » organisées en octobre 2025 et mars 2026 à l'intention de plus de 7 600 représentants du secteur des entreprises et parties prenantes de l'industrie, qui ont porté sur des questions réglementaires clés, notamment la déclaration d'opérations douteuses et des divergences relatives au bénéficiaire effectif, ainsi que sur des priorités nationales plus larges, telles que la traçabilité des flux financiers pour lutter contre l'extorsion et le fentanyl illégal, et la mise en œuvre de la directive ministérielle sur les opérations associées à la République islamique d'Iran.
- Au cours du dernier exercice, CANAFE a répondu à 21 958 demandes de renseignements, dont 5 228 demandes téléphoniques, provenant du public et d'entreprises de tous les secteurs d'entités déclarantes.
- CANAFE a signé des PE avec les comptables professionnels agréés (CPA) de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, établissant un cadre pour l'échange de renseignements et la sensibilisation afin de s'assurer que les CPA connaissent et respectent leurs obligations en vertu de la Loi.
- CANAFE a également finalisé un PE avec la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta, permettant un échange de renseignements en matière de surveillance entre les deux organismes de réglementation afin de faciliter l'exécution de leurs mandats respectifs.

Entretien de relations stratégiques avec les principales parties prenantes externes

CANAFE s'est engagé à tirer parti des connaissances et de l'expertise de ses partenaires nationaux et internationaux afin d'influencer le changement dans la façon dont nous détectons et décourageons le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

- CANAFE est membre de la délégation canadienne auprès du GAFI, un organisme international qui établit des normes et qui encourage la mise en œuvre efficace de mesures législatives, réglementaires et opérationnelles pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En 2025-2026, le Centre a contribué à la revue de huit évaluations mutuelles et de rapports de suivi. CANAFE a également apporté un soutien complet tout au long de l'année dans le cadre de l'évaluation mutuelle menée par le GAFI sur le régime plus vaste de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au Canada.

- Au cours de la dernière année, CANAFE a contribué à de nombreuses initiatives du GAFI en matière de politiques et de recherche, notamment sur les actifs virtuels, le recouvrement d'avoirs, les bénéficiaires effectifs et d'autres enjeux émergents, afin de renforcer les efforts internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le Centre a également participé, en tant que membre de l'équipe de projet, aux travaux du groupe de travail « Risques, tendances et méthodes » (RTM) du GAFI portant sur les jetons stables et les portefeuilles non hébergés, ainsi que sur la fraude

facilitée par le cyberespace. En reconnaissance de l'expertise du Canada, un cadre supérieur de CANAFE a été choisi pour coprésider le groupe de travail RTM au cours des deux prochaines années.

- CANAFE a d'ailleurs continué de soutenir les efforts internationaux du Canada pour améliorer les régimes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes dans le monde entier en contribuant activement et de manière soutenue aux travaux des organismes régionaux semblables au GAFI, notamment le Groupe d'action financière des Caraïbes (GAFIC) et le Groupe Asie-Pacifique (GAP).
- Au cours de la période visée, CANAFE a assuré la présidence du Forum international de surveillance (FIS) et a pu organiser deux réunions virtuelles avec les membres du FIS afin de discuter de sujets d'intérêt commun. Le mandat de CANAFE à la présidence du FIS a été prolongé en reconnaissance des efforts considérables consacrés à l'évaluation mutuelle du GAFI, qui devrait s'achever en automne 2026. Les échanges avec les partenaires stratégiques continuent de démontrer l'intérêt de comparer les risques, les processus et les approches afin d'identifier les défis communs et les divergences de points de vue.
- L'ancienne directrice et PDG de CANAFE a achevé avec succès, en juillet 2025, son deuxième mandat en tant que présidente du Groupe de travail sur l'échange de renseignements (GTER) du Groupe d'Egmont et membre du Comité d'Egmont. Le GTER met en relation plus de 180 URF à travers le monde afin de partager des renseignements et de coopérer pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les crimes connexes. Au cours des quatre années pendant lesquelles l'ancienne directrice a occupé la présidence du GTER, le groupe de travail a mené à bien 25 projets qui fournissent aux unités du renseignement financier du monde entier des outils concrets et efficaces pour lutter contre la criminalité financière et protéger les victimes.
- Dans le cadre de ses travaux au sein du groupe de travail sur l'échange de renseignements du Groupe Egmont en 2025-2026, CANAFE a contribué à plusieurs projets nouveaux et en cours, notamment en ce qui concerne les modifications apportées au document fondamental du Groupe Egmont, intitulé « Principes d'échange de renseignements », la création d'un manuel complet à l'intention des unités du renseignement financier intitulé « Coopération internationale informelle efficace », ainsi que la production d'un document sur le « Rôle des URF dans la lutte contre les crimes environnementaux ».
- L'ancienne directrice et PDG de CANAFE a aussi créé la série « Femmes à la tête d'URF » qui offre un système de soutien accessible aux femmes dirigeant des unités du renseignement financier afin de favoriser la collaboration et un dialogue productif et pertinent. En 2025-2026, l'ancienne directrice de CANAFE a organisé et animé trois événements « Femmes à la tête d'URF » : deux d'entre eux ont coïncidé avec les réunions de l'Egmont au Luxembourg et en Tanzanie, et le troisième était un événement virtuel célébrant la Journée internationale des femmes, auquel ont participé les dirigeantes des URF du Nigeria et de la Suède, ainsi que la présidente du GAFI.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 2 : Aperçu des ressources requises pour Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	60 507 431 $	58 011 595 $
Équivalents temps plein	278	273

L'onglet Finances de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)

CANAFE est déterminé à veiller à ce que ses activités, dans l'ensemble de ses politiques, programmes et initiatives, s'harmonisent avec les engagements du gouvernement du Canada à l'égard de l'ACS Plus. Dans le cadre de sa responsabilité fondamentale relative au respect de la législation et de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, CANAFE adopte une approche intersectionnelle pour ses politiques, programmes et initiatives. À mesure que les nouveaux outils et modèles de ACS Plus gagneront en maturité au sein du Centre, l'élaboration des politiques et des programmes intégrera une perspective ACS Plus qui permettra d'examiner comment de multiples facteurs interdépendants influencent les possibilités et les résultats économiques, sociaux et sanitaires, ainsi que les obstacles à l'accès aux systèmes, aux programmes ou aux services. En 2026-2027, CANAFE continuera à mettre à l'essai ces outils afin de s'assurer que l'approche intersectionnelle oriente le processus d'élaboration de politiques et de programmes et peut contribuer à favoriser l'inclusion et à s'attaquer aux inégalités.

Répertoire des programmes

Les programmes suivants appuient la responsabilité essentielle Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes :

- Programme de conformité
- Politique stratégique et examens

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

Responsabilité essentielle 2 : Production et communication de renseignements financiers

Dans la présente section

- Description
- Répercussions sur la qualité de vie
- Progrès à l'égard des résultats
- Renseignements sur les résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Priorités gouvernementales connexes
- Répertoire des programmes

Description

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, produit des renseignements financiers exploitables, y compris des communications de cas, pour contribuer aux efforts de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces pour la sécurité du Canada déployés par les services policiers, les organismes d'application de la loi et de la sécurité nationale et d'autres organismes partenaires, tout en protégeant les renseignements personnels qui lui sont confiés. Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada produit également des renseignements financiers stratégiques à l'intention des décideurs et des responsables de l'élaboration des politiques fédéraux, des entités déclarantes partout au pays, de partenaires internationaux et d'autres parties concernées. Les renseignements stratégiques du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada fournissent un vaste point de vue analytique sur la nature et la portée du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes et sur les menaces que représentent ces enjeux.

Répercussions sur la qualité de vie

La responsabilité essentielle contribue aux domaines « Prospérité » et « Saine gouvernance » du Cadre de qualité de vie pour le Canada. Plus précisément, elle contribue aux indicateurs « Bien-être financier », « Victimisation » et « Indice de gravité de la criminalité ».

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente le rendement du ministère par rapport à ses cibles pour chaque résultat ministériel lié à la responsabilité essentielle 2 : Production et communication de renseignements financiers.

Le tableau 3 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux renseignements tactiques financiers de CANAFE orientent les activités liées aux enquêtes au cours des trois derniers exercices.

Tableau 3 : Les renseignements tactiques financiers de CANAFE orientent les activités liées aux enquêtes

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage des commentaires reçus de la part des destinataires selon lesquels les renseignements financiers communiqués par le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada étaient exploitables	85%	Mars 2026	2023-2024 : 97% 2024-2025 : 96% 2025-2026 : 97%

Le tableau 4 présente la cible, la date d'atteinte de la cible et les résultats réels obtenus pour chaque indicateur lié aux renseignements stratégiques de CANAFE orientent les politiques et les processus de prise de décision au cours des trois derniers exercices.

Tableau 4 : Les renseignements stratégiques de CANAFE orientent les politiques et les processus de prise de décision

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Pourcentage des partenaires du régime qui utilisent les produits de CANAFE pour orienter leurs activités	70%	Mars 2026	2023-2024 : 86% 2024-2025 : 100% 2025-2026 : 100%

L'onglet Résultats de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC présente des renseignements supplémentaires sur les résultats et le rendement liés au répertoire des programmes du ministère.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement à Production et communication de renseignements financiers en 2025-2026 par rapport aux résultats prévus dans le Plan ministériel de CANAFE pour l'exercice.

Dans le cadre de son mandat principal, CANAFE produit des renseignements financiers exploitables pour les organismes d'application de la loi et de sécurité nationale du Canada, ainsi que d'autres organismes nationaux et étrangers, pour les aider à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes, le contournement des sanctions et les menaces à la sécurité du Canada. Le renseignement du Centre joue un rôle important dans la protection et

la sécurité de la population canadienne, en particulier des citoyens et des communautés les plus vulnérables du Canada.

Une communication de renseignements financiers de CANAFE peut mettre au jour des liens entre des personnes et des entreprises qui n'ont pas été découverts dans le cadre d'une enquête, et aider les enquêteurs à préciser la portée de leurs cas ou encore attirer leur attention sur de nouvelles cibles. Une communication de renseignements peut porter sur une personne ou un vaste réseau criminel et servir également aux organismes d'application de la loi à la préparation de déclarations sous serment dans le but d'obtenir des mandats de perquisition et des ordonnances de communication.

Étant donné la complexité du travail nécessaire pour lier les mouvements de fonds illicites impliquant souvent des groupes du crime organisé, le renseignement financier de CANAFE contient fréquemment des milliers de déclarations d'opérations financières dans chaque communication. De plus, la valeur des opérations visées par chaque communication de renseignements peut s'élever à des millions, voire à des centaines de millions de dollars.

Statistiques sur les communications de renseignements financiers : 2025–2026

Type de communication	Nombre de communications uniques	Nombre de sujets dans les communications	Nombre de déclarations dans les communications	Nombre d'opérations dans les communications
Communication déclenchée par des renseignements transmis volontairement	1 625	6 154	302 994	1 332 786
Communication déclenchée par des demandes de renseignements d'unité du renseignement financier (URF)	110	312	19 042	73 626
Communication proactive déclenchée par CANAFE (à des destinataires nationaux et des URF étrangères)	1 083	1 583	18 128	243 421
Informations provenant d'URF étrangères communiquées de manière proactive et en réponse à une demande de renseignements de CANAFE	189	2 601	15 086	28 397
Total	**3 007**	**10 650**	**355 250**	**1 678 230**

Les renseignements tactiques financiers de CANAFE orientent les activités liées aux enquêtes

Résultats obtenus

En 2025-2026, CANAFE a obtenu, entre autres, les résultats ci-dessous.

- CANAFE a produit 7 214 dossiers de communication de renseignements financiers, fondés sur 3 007 communications distinctes, en soutien à des enquêtes sur le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes, le contournement des sanctions et les menaces à la sécurité du Canada. Il s'agit du plus grand nombre de dossiers de communications et de communications de renseignements jamais produit par CANAFE en un seul exercice. Le renseignement financier du Centre a été essentiel au succès d'enquêtes de plus en plus vastes, sophistiquées et transjuridictionnelles.
- Lors du dernier exercice, l'ensemble des communications de renseignements distinctes du Centre contenaient 355 250 déclarations dans lesquelles figuraient plus de 1 678 230 opérations financières. Les communications de renseignements distinctes de CANAFE portaient sur un total de 10 650 personnes et entités, par rapport à 8 618 personnes et entités lors de l'exercice précédent.
- Au dernier exercice, environ 38 % des communications de renseignements financiers du Centre ont été transmises de manière proactive aux organismes d'application de la loi et de sécurité nationale du Canada, ce qui signifie que les personnes ou les réseaux mentionnés dans les renseignements financiers n'étaient peut-être pas connus de ces organismes avant la réception des renseignements de CANAFE.
- En 2025-2026, le renseignement financier du Centre a contribué à 348 projets d'enquête majeure nécessitant des ressources importantes, une augmentation par rapport aux 206 de l'exercice précédent, ainsi qu'à plusieurs centaines d'autres enquêtes individuelles aux niveaux municipal, provincial et fédéral partout au pays. Les organismes canadiens d'application de la loi, en particulier la Gendarmerie royale du Canada, continuent d'être les principaux destinataires du renseignement financier de CANAFE.

Destinataires des communications de renseignements

	2023–2024	2024–2025	2025–2026
Gendarmerie royale du Canada	1 883	2 316	3 053
Services de police municipaux	789	982	995
Agence des services frontaliers du Canada	556	844	969
Services de police provinciaux	689	886	864
Agence du revenu du Canada et Revenu Québec	231	361	395
Unités du renseignement financier étrangères	231	345	349

Service canadien du renseignement de sécurité	181	335	257
Organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières	38	59	118
Affaires mondiales Canada	1	13	59
Centre de la sécurité des télécommunications Canada	3	9	35
Confiscation des biens civils provinciaux	SO*	SO*	33
Ministère de la Défense nationale	6	44	30
Environnement et Changement climatique Canada	SO*	12	21
Pêches et Océans Canada	SO*	12	16
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	SO*	4	10
Bureau de la concurrence Canada	5	1	8
Bureau du surintendant des institutions financières	1	13	2

* CANAFE n'avait pas le pouvoir de communiquer des renseignements tactiques à ces organisations au cours de cet exercice.

- Le renseignement financier de CANAFE a servi dans le cadre d'une grande variété d'enquêtes sur le blanchiment d'argent où l'origine des produits présumés de la criminalité était liée à la fraude, au trafic de drogues, à la traite de personnes et au passage de clandestins, à l'évasion fiscale, au vol d'automobiles et à d'autres infractions de nature criminelle. Les communications de renseignements financiers du Centre étaient étroitement alignées sur les infractions sous-jacentes présentant un risque élevé identifiées dans l'Évaluation des risques de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes au Canada 2025.

Cinq principales infractions sous-jacentes en cause dans les communications de renseignements

	2023–2024	**2024–2025**	**2025–2026***
Drogues	23 %	20 %	36 %
Fraude	20 %	25 %	31 %
Crimes contre les personnes (bon nombre axé sur la traite de personnes)	7 %	16 %	18 %

Évasion fiscale	10 %	12 %	14 %
Douanes et accise	7 %	11 %	12 %

* Un certain nombre de communications spécifiques en 2025-2026 impliquaient plusieurs infractions sous-jacentes.

- CANAFE cherche toujours à obtenir une rétroaction sur ses renseignements financiers auprès des destinataires des communications au niveau municipal, provincial et fédéral. Au cours du dernier exercice, le Centre a reçu 239 formulaires de rétroaction remplis, dont 97 % indiquaient que les renseignements financiers de CANAFE étaient exploitables, notamment parce qu'il fournissait de nouvelles pistes, offrait de nouvelles avenues aux fins d'enquête ou corroborait de l'information pour des enquêtes en cours.

- Tout au long de l'année, CANAFE a reçu 2 508 divulgations de renseignements transmis volontairement à propos de blanchiment d'argent, de financement des activités terroristes, de contournement des sanctions et de menaces envers à la sécurité du Canada provenant d'organismes d'application de la loi et de sécurité nationale du Canada, de même que des membres du public. Il s'agit d'une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Ces divulgations fournissent des renseignements cruciaux sur des criminels et terroristes présumés, et constituent souvent le point de départ des analyses réalisées au Centre. CANAFE s'en sert pour établir des liens entre des personnes et des entités, et pour générer du renseignement financier exploitable à l'intention des destinataires de communications.
- Au cours de la dernière année, CANAFE a fourni un soutien spécialisé et des renseignements financiers exploitables dans le cadre de l'objectif plus large du gouvernement du Canada de lutter contre les activités d'extorsion dans tout le pays. En 2025-2026, CANAFE a produit 122 communications de renseignements financiers à l'appui des enquêtes liées aux activités d'extorsion menées par les organismes d'application de la loi. Ces communications comprenaient 75 204 opérations financières d'une valeur estimée à 1,6 milliard de dollars en flux financiers. De plus, elles ont identifié 336 personnes et entités d'intérêt et fourni à la police des renseignements détaillés sur les réseaux criminels, les flux financiers et les nouvelles méthodes d'extorsion utilisées par les groupes criminels organisés.
- En septembre 2025, CANAFE et FinCEN ont coorganisé à Washington, D.C., le deuxième symposium annuel CANAFE-FinCEN sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ce symposium a réuni des hauts responsables des unités du renseignement financier du Canada et des États-Unis, des représentants de l'application de la loi, des dirigeants du secteur financier ainsi que des représentants de l'Australie et du Royaume-Uni, dans le but de collaborer à la lutte contre les activités financières illicites associées aux principales menaces pour la sécurité en Amérique du Nord. Au programme figuraient notamment des discussions sur la lutte contre le trafic d'opioïdes synthétiques, notamment l'utilisation illicite des actifs numériques; le financement des activités terroristes soutenu par l'Iran; les systèmes bancaires clandestins et les transactions immobilières liées aux réseaux criminels chinois; ainsi que les tendances et les typologies relatives à l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

- Tout au long de 2025-2026, CANAFE a soutenu des initiatives plus vastes du gouvernement du Canada pour lutter contre le fentanyl illégal et protéger les communautés vulnérables. S'appuyant sur le travail de longue date du Centre dans le cadre du projet Guardian, un partenariat public-privé lancé en 2018 pour lutter contre le blanchiment d'argent lié aux opioïdes illicites, CANAFE a produit 268 communications de renseignements financiers et identifié 1 051 personnes et entités d'intérêt à l'appui de plus de 40 projets d'enquêtes ciblant le fentanyl illégal au Canada. De plus, dans le cadre d'un effort national plus vaste, le Centre a fourni son expertise et son soutien à la Cellule opérationnelle conjointe de renseignement de la GRC, qui lutte contre le crime organisé transnational, le blanchiment d'argent et le trafic de drogues, ainsi qu'au bureau du Tsar du fentanyl du Canada.
- CANAFE a également aidé activement à cibler et à contrer la menace croissante que la fraude fait peser sur les Canadiens et les entreprises canadiennes. Plus de 31 % des communications de renseignements financiers du Centre l'année dernière ont identifié la fraude comme l'infraction sous-jacente, y compris la fraude cybernétique et la fraude liée aux cryptomonnaies. Dans le cadre de ces efforts, le Centre a contribué au soutien relatif au renseignement financier de l'Opération Érable 2025, une initiative intersectorielle visant à perturber ou à démanteler les principaux outils dont se servent les fraudeurs et les cybercriminels pour commettre leurs crimes, y compris les adresses de courriel, numéros de téléphone, comptes bancaires et comptes de cryptomonnaie malveillants. L'opération s'est déroulée du 8 au 11 décembre 2025 et a réuni des spécialistes de la lutte contre la fraude provenant de plus de 25 organisations partenaires, notamment des institutions financières, des services de télécommunications, des entreprises de technologie, des plateformes d'échange de cryptomonnaies, des organismes gouvernementaux, des organisations à but non lucratif, des établissements universitaires et plus encore. Les partenaires de l'Opération Érable ont repéré des cas suspects de fraude et coordonné 3 021 mesures perturbatrices contre des acteurs de la fraude. Celles-ci comprenaient la fermeture de comptes de courriel malveillants, le blocage de numéros de téléphone malveillants, la suppression de sites Web d'hameçonnage, le signalement de transactions bancaires suspectes, l'inscription d'adresses de cryptomonnaie criminelle liées à des fraudes sur une liste de blocage.
- À titre d'exemple de la vaste collaboration qui a lieu dans le cadre du régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, CANAFE collabore avec les entreprises canadiennes et les organismes d'application de la loi partout au Canada pour suivre l'argent dans le cadre de ses partenariats public-privé fructueux. Ces partenariats visent à améliorer l'efficacité de la lutte contre le blanchiment des produits provenant du trafic de fentanyl illicite, de la traite des personnes, de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, des arnaques amoureuses, des activités liées au cannabis illicite et du commerce illicite d'espèces sauvages, ainsi que le blanchiment d'argent en Colombie-Britannique et dans tout le Canada. Un aperçu détaillé des importants résultats obtenus dans le cadre des projets Protect, Guardian, Chameleon, Athena, Shadow, Legion et Anton se trouve dans le Rapport annuel de CANAFE. Au total, en 2025-2026, CANAFE a transmis 836 communications de renseignements financiers aux organismes canadiens d'application de la loi dans le cadre des partenariats existants entre les secteurs public et privé.

Les renseignements stratégiques de CANAFE orientent les politiques et les processus de prise de décision

Résultats obtenus

Outre le renseignement financier communiqué par le Centre, CANAFE produit également du renseignement financier stratégique précieux pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et le contournement des sanctions. Grâce à des recherches et à des techniques d'analyse, le Centre est en mesure d'observer les caractéristiques, les tendances et les tactiques émergentes utilisées par les criminels et autres acteurs malveillants pour blanchir les produits de la criminalité, financer des activités terroristes et des menaces pour la sécurité du Canada, et contourner des sanctions. Les activités de renseignement stratégique de CANAFE visent à informer la communauté de la sécurité et du renseignement du Canada, les partenaires du régime et les décideurs politiques, les entreprises, la population canadienne et les homologues internationaux du Centre au sujet de la nature et de l'étendue de ces activités financières illicites. Le Rapport annuel de CANAFE fournit plus de détails sur la manière dont le Centre accroît la sensibilisation à l'égard du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

- Tout au long de 2024-2025, le Centre a produit 17 évaluations et rapports de renseignements financiers stratégiques, ainsi que des profils d'indicateurs ciblés, traitant d'un éventail de tendances, de typologies et de mécanismes spécifiques propres au blanchiment d'argent, au financement des activités terroristes et au contournement des sanctions afin d'améliorer la détection, la prévention et la dissuasion de ces activités. Ces évaluations, rapports et profils traitaient de sujets prioritaires clés, notamment le blanchiment d'argent associé aux activités d'extorsion, le fentanyl illégal, l'exploitation sexuelle des enfants en ligne et le crime organisé transnational, le contournement des sanctions, le financement des activités terroristes et des menaces à la sécurité du Canada. Bien que bon nombre de ces évaluations et rapports soient classifiés, CANAFE suit de près un certain nombre de thèmes et de risques clés qui peuvent être communiqués au public.
- À l'appui du partenariat de lutte contre l'extorsion lancé par le ministre des Finances et du Revenu national du Canada en février 2026, CANAFE a collaboré avec 25 grandes institutions financières et coopératives de crédit pour élaborer et diffuser un nouveau produit stratégique, un profil d'indicateurs ciblés, qui comprenait des indicateurs adaptés et des renseignements stratégiques pour aider les entreprises à identifier, atténuer et déclarer les opérations associées à l'extorsion. En mars 2026, le Centre a également partagé des renseignements financiers et des méthodologies liées à l'extorsion avec plus de 4 000 représentants d'entreprises lors de la Journée de l'industrie de CANAFE.
- CANAFE a travaillé à l'élaboration d'un bulletin spécial sur le blanchiment d'argent associé aux activités d'extorsion ciblant la diaspora sud-asiatique du Canada. Le bulletin spécial fournit des renseignements contextuels sur les activités financières liées à l'extorsion et à la violence ciblant les communautés de la diaspora sud-asiatique du Canada à l'échelle du pays, notamment en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba. Les activités d'extorsion ciblant les communautés sud-asiatiques au Canada sont passées de menaces sporadiques à une campagne de coercition soutenue qui combine l'intimidation,

la violence opportuniste et la coordination transprovinciale. L'extorsion ciblant la diaspora sud-asiatique du Canada, ainsi que les activités de blanchiment d'argent qui y sont associées, semblent être principalement associées à des réseaux criminels peu organisés regroupant des acteurs locaux et des individus prétendant appartenir à des groupes du crime organisé à l'étranger.

- En novembre 2025, CANAFE a publié une alerte opérationnelle, Recyclage des produits de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, visant à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. L'alerte opérationnelle précise que ces crimes odieux continuent de croître année après année, ce que démontre non seulement le nombre de signalements confirmés d'images d'abus sexuels sur des enfants, mais aussi la gravité de ces images et vidéos. Le Centre a également souligné une augmentation des infractions à motivation financière, y compris les cas d'extorsion sexuelle, qui ont souvent des liens avec le crime organisé.
- En juillet 2025, CANAFE a publié un bulletin spécial sur les activités financières associées au contournement des sanctions de lutte contre la prolifération, qui fournit de l'information contextuelle concernant les opérations financières associées au contournement soupçonné de sanctions liées à la lutte contre la prolifération. Le financement de la prolifération est défini comme le risque de collecte, de transfert ou de mise à disposition de fonds, d'autres actifs ou ressources économiques, ou de financement, en tout ou en partie, à des personnes ou des entités aux fins de la prolifération d'armes de destruction massive. Cela comprend la prolifération de leurs modes de prestation ou du matériel connexe, y compris les technologies à double usage et les marchandises à double usage à des fins non légitimes.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 5 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 5 : Aperçu des ressources requises pour Production et communication de renseignements financiers

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	33 180 025 $	39 038 783 $
Équivalents temps plein	178	189

L'onglet Finances de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Priorités gouvernementales connexes

La présente section fait état des priorités gouvernementales qui sont visées par cette responsabilité essentielle.

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus)

Depuis 1995, le gouvernement du Canada s'est engagé à utiliser l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) dans l'élaboration de ses politiques, programmes et lois. L'ACS Plus fournit un cadre permettant de contextualiser l'ensemble des caractéristiques personnelles, comme le sexe, le genre, la race, l'ethnie, la religion, l'âge et les handicaps mentaux ou physiques, et de veiller à ce que ces facteurs ne limitent pas la réussite et l'inclusion. Elle permet aux fonctionnaires fédéraux d'améliorer continuellement leur travail et d'obtenir de meilleurs résultats pour la population canadienne, en étant davantage à l'écoute des circonstances et des besoins particuliers.

CANAFE est déterminé à veiller à ce que ses activités, dans l'ensemble de ses politiques, programmes et initiatives, s'harmonisent avec les engagements du gouvernement du Canada à l'égard de l'ACS Plus. Dans le cadre de sa responsabilité fondamentale relative à la production et à la diffusion de renseignements financiers, le Centre adopte une approche intersectionnelle dans ses politiques, programmes et initiatives. En 2025-2026, CANAFE a produit un aperçu du processus d'ACS Plus ainsi que des questions de réflexion à chaque étape, une terminologie clé et les principaux facteurs à prendre en compte pour l'application d'une analyse intersectionnelle de l'ACS Plus. Le Centre a mis à l'essai ces outils dans le cadre de la responsabilité fondamentale relative à la production et à la diffusion de renseignements financiers, et on prévoit qu'en 2026-2027, CANAFE effectuera d'autres essais pour vérifier la pertinence et la convivialité de son modèle d'évaluation de l'ACS Plus à mesure que le Centre s'efforce de s'assurer que l'approche intersectionnelle oriente le processus d'élaboration des politiques et des programmes.

Intelligence artificielle

CANAFE participe activement à des forums avec des organismes pairs de haute sécurité afin d'explorer les applications d'IA pour les tâches complexes, l'amélioration de l'analyse des données pour la détection proactive des crimes financiers, les solutions numériques avancées et l'autonomisation des employés grâce à de nouveaux outils et à de la formation. L'initiative visant à transformer la fonction de renseignement de CANAFE avec une solution d'analyse appuyée par l'IA de nouvelle génération progresse dans sa mise en œuvre. Une fois déployée, la solution permettra une identification plus rapide et proactive des crimes financiers grâce à l'automatisation et à l'analyse avancée. Dans le cadre de cette initiative, CANAFE collabore avec Services partagés Canada pour acquérir du matériel qui prendra en charge les charges de travail d'IA nécessaires pour cette solution, ainsi que pour les cas d'utilisation futurs.

Au cours de l'année, CANAFE a également obtenu et accrédité sa grande plateforme d'assistance d'IA basée sur un modèle de langage pour une utilisation de niveau Protégé B. Les utilisateurs occupant des rôles très variés ont eu un accès libre-service pour créer des assistants d'IA au niveau non classifié et les ont activement intégrés dans les tâches quotidiennes et les processus opérationnels. À la suite de l'accréditation Protégé B, les secteurs d'activité de CANAFE font maintenant l'objet d'une enquête sur les cas d'utilisation d'assistants d'IA sur cette plateforme et procèdent au prototypage de solutions pour cerner les possibilités de valeur ajoutée dans des contextes de données à sécurité plus élevée.

Répertoire des programmes

Les programmes suivants appuient la responsabilité essentielle Production et communication de renseignements financiers :

- Programme du renseignement financier
- Renseignements stratégiques, recherche et analyse

De plus amples renseignements en ce qui concerne le répertoire des programmes pour Production et communication de renseignements financiers se trouvent à l'onglet Résultats dans l'InfoBase du GC.

Services internes

Dans la présente section

- Description
- Progrès à l'égard des résultats
- Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus
- Processus de risque et de conformité
- Marchés attribués à des entreprises autochtones

Description

Les services internes désignent les activités et les ressources qui aident un ministère à s'acquitter de ses obligations ministérielles et à exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion des acquisitions;
- services de communications;
- services de gestion des finances;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services juridiques;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion et de surveillance;
- services de gestion des biens immobiliers.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Les services internes de CANAFE soutiennent les responsabilités et les programmes fondamentaux du Centre, et une priorité clé est d'assurer la protection des renseignements

personnels qu'il détient. Toutes les facettes des activités de CANAFE sont soumises à des mesures de sécurité rigoureuses, intégrées et multiniveaux qui garantissent la protection des espaces physiques et des systèmes informatiques du Centre, ce qui comprend le traitement, le stockage et la conservation de tous les renseignements personnels et autres renseignements de nature délicate qu'il détient. Les services internes aident aussi à l'élaboration et à l'offre de politiques, de conseils, de directives et de services efficaces et intégrés dans les domaines des finances, des ressources humaines, de la culture et de la gestion du changement, de la sécurité, des communications, de l'approvisionnement, de l'administration, de la gestion de l'information et des technologies de l'information. L'objectif général est de veiller à ce que CANAFE dispose des capacités et de l'infrastructure organisationnelle nécessaires pour assurer le succès opérationnel de son personnel.

Comme la portée et la complexité des responsabilités et des activités de CANAFE ne cessent de croître, la capacité du Centre de s'acquitter de son mandat demeure directement liée à sa capacité d'adaptation, aux compétences et au dévouement de ses employés, ainsi qu'aux outils et aux ressources qu'il leur fournit pour accomplir leur travail. En tant qu'organisation vouée à l'excellence, CANAFE se concentre sur la gestion efficace de ses ressources humaines, technologiques et financières, et continuera d'améliorer son programme de sécurité, notamment en renforçant sa capacité de contrôle de la sécurité et sa cybersécurité, tout en améliorant la sécurité physique de ses locaux à la lumière de l'évolution constante des menaces.

Milieu de travail inclusif, sécuritaire et sain

- En 2025-2026, CANAFE a entrepris un examen complet de sa structure de classification et de rémunération, afin d'en évaluer la viabilité et l'efficacité à la lumière des conditions du marché du travail et de l'évolution de son mandat. L'examen comprenait une évaluation diagnostique des inefficacités structurelles et une comparaison générale du marché entre les ministères fédéraux, les organismes de réglementation et les institutions financières du secteur privé. Par conséquent, à compter du 1er avril 2026, CANAFE fera passer tous les employés de la structure actuelle de classification FT à huit niveaux à une nouvelle structure FC à 13 niveaux, soutenue par un cadre salarial mis à jour. Cette modernisation améliorera la différenciation des rôles, la compétitivité sur le marché, l'avancement professionnel et la pérennité des effectifs, tout en renforçant la capacité du Centre à recruter et à maintenir en poste les talents essentiels à son mandat de sécurité nationale.
- CANAFE a adopté une nouvelle stratégie sur le mieux-être et la santé mentale axée sur la promotion d'un milieu de travail sain, respectueux et psychologiquement sûr, en mettant fortement et durablement l'accent sur la santé mentale et le bien-être. Ses objectifs stratégiques consistent notamment à favoriser un milieu de travail psychologiquement sûr et respectueux, à promouvoir la santé mentale et la résilience, à mettre en place et à maintenir des pratiques de travail saines et durables, ainsi qu'à donner aux dirigeants les moyens de soutenir le bien-être et la santé mentale. En 2026-2027, le plan de mise en œuvre s'harmonisera avec le plan d'action sur le mieux-être et la culture en milieu de travail du Centre – une stratégie évolutive axée sur les employés qui vise à promouvoir des pratiques de leadership conscient, le développement et le maintien en poste des talents ainsi que la gestion de la charge de travail.

- En 2025-2026, le Centre a continué à faire progresser sa stratégie d'équité en matière d'emploi, de diversité et d'inclusion (EEDI), franchissant des jalons clés qui ont contribué à renforcer un milieu de travail respectueux et inclusif. CANAFE a réalisé des progrès en matière d'inclusion des Autochtones, qui ont été marqués par la nomination de la première ambassadrice autochtone de CANAFE, qui a terminé le programme de navigateurs de carrière autochtones du Cercle du savoir sur l'inclusion autochtone, renforçant ainsi l'engagement du Centre à l'égard de la représentation et du perfectionnement professionnel des Autochtones. Les efforts d'équité entre les sexes ont progressé avec le lancement officiel du Réseau des femmes, dont les membres représentent 35 % des employés qui s'identifient comme des femmes. Le Réseau a organisé une série d'activités de mobilisation, notamment des forums de discussion entre pairs et un événement phare pour la Journée internationale de la femme, favorisant les liens, la visibilité et le développement du leadership. Les initiatives d'équité raciale ont également été appuyées par un examen complet de l'étude du Dr Zellars sur les cadres noirs au sein de la fonction publique fédérale. Ce travail a été éclairé par un dialogue avec le Réseau des employés fédéraux noirs et une activité de mobilisation à l'échelle de l'organisation animée par Dr Zellars, qui a favorisé l'apprentissage, la sensibilisation et un dialogue constructif dans l'ensemble du Centre.
- Dans le cadre de ses efforts en faveur de l'accessibilité, le passeport pour l'accessibilité a été mis en œuvre à l'échelle du Centre, ce qui représente une avancée significative dans l'approche de CANAFE en matière d'obligation de prendre des mesures d'adaptation. Ce passeport établit un processus normalisé et centré sur l'employé qui permet à chacun d'identifier les obstacles sur son lieu de travail et de répertorier les outils, les aides et les mesures nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses fonctions. En privilégiant une planification proactive et collaborative plutôt que des mesures d'adaptation réactives, cette initiative renforce la responsabilité partagée entre les employés et leurs supérieurs hiérarchiques, réduit les frictions administratives et favorise un accès rapide au soutien. Cette approche renforce l'engagement de CANAFE en faveur d'un milieu de travail inclusif et sans obstacle, où les employés ont les moyens de réussir.
- Au cours de l'exercice 2025-2026, le Centre a continué à faire progresser sa stratégie en matière de langues officielles, en favorisant le respect de la Loi sur les langues officielles (LLO) et en renforçant un milieu de travail où les deux langues officielles sont respectées et activement utilisées. L'une des priorités de l'année a été de mieux faire connaître les droits et les responsabilités en matière de langues officielles. À la suite de la sanction royale du projet de loi C-13, qui a modifié la LLO, CANAFE a rapidement mis à jour son cadre stratégique interne et a mobilisé les responsables des régions unilingues et des secteurs organisationnels concernés par les changements apportés aux désignations de profil linguistique (CBC). Cette approche proactive a permis de comprendre en temps opportun les nouvelles obligations et attentes. Par conséquent, plusieurs responsables ont suivi une formation linguistique au cours de l'année, et un grand nombre d'entre eux ont atteint avec succès leurs niveaux CBC, démontrant ainsi un renforcement de leurs capacités de leadership en matière de langues officielles.

Moderniser le milieu de travail

- L’initiative de modernisation de CANAFE est axée sur l’établissement et le perfectionnement des compétences, des processus et des nouvelles technologies nécessaires pour que le Centre puisse travailler en temps réel. Il s’agit d’aider les entreprises à se conformer à leurs exigences, de recevoir les déclarations d’opérations financières, d’analyser de grandes quantités de renseignements et de communiquer des renseignements financiers aux organismes d’application de la loi et de sécurité nationale, le tout en temps réel ou aussi près que possible. La capacité de travailler en temps réel augmentera l’efficacité des opérations de CANAFE et permettra au Centre d’aider à démanteler les réseaux du crime organisé avec une rapidité inégalée, à secourir les victimes plus rapidement et à empêcher que de nouvelles victimes soient prises pour cible.
- En 2025-2026, CANAFE a fait des progrès importants dans la rationalisation et l’accélération de la mise en œuvre des outils analytiques de nouvelle génération à l’usage de ses analystes du renseignement. Par exemple, il a fait progresser et a sécurisé son environnement d’essai de projet à un état semblable à celui de la production, ce qui a permis des essais utilisateurs plus précoces et plus robustes avec des données réelles. Cet exercice est un exemple des efforts continus déployés par CANAFE pour améliorer les processus, les systèmes et les outils opérationnels afin d’accroître la rapidité et l’exactitude de la réception des rapports et de la production de renseignements.
- Tout au long de l’année, CANAFE s’est préparé de manière proactive à la transition vers la nouvelle Directive sur le filtrage de sécurité du Secrétariat du Conseil du Trésor en renforçant et en officialisant son cadre de filtrage de sécurité déjà bien harmonisé. Parmi les principales améliorations apportées au processus, mentionnons la mise à jour de la correspondance de refus et de révocation des ESM pour tenir compte de la nouvelle directive; la modernisation de l’ensemble des politiques de sécurité et établir une directive autonome sur le filtrage de sécurité; et la mise à jour de tous les modèles de processus internes, ainsi que de la matrice des risques de sécurité pour assurer la cohérence avec les normes améliorées. Collectivement, ces mesures assurent une conformité continue, renforcent une approche cohérente et renforcée de la gestion des risques pour la sécurité et positionnent le Centre pour une transition en douceur vers la directive mise à jour.
- En 2025-2026, CANAFE a continué d’améliorer la sécurité globale de l’information et la cyberrésilience du Centre. En plus d’harmoniser ses efforts en matière de cyberrésilience avec les normes de l’industrie et le Centre canadien pour la cybersécurité (CCC), CANAFE a créé un Centre des opérations de cybersécurité (COSC), géré et supervisé par le dirigeant principal de la sécurité. Bien que le processus visant à améliorer la cyberrésilience et la sécurité de l’information du Centre soit évolutif, le Centre a franchi des étapes importantes, notamment : l’achèvement d’un examen et d’une mise à jour de l’ensemble des politiques de sécurité de CANAFE afin de s’harmoniser avec celles des organismes centraux et de définir clairement les rôles et les responsabilités en matière de sécurité pour tous les employés; le renforcement des activités de sensibilisation à la sécurité (p. ex. inclusion de la sécurité dans toutes les ententes de rendement, élaboration et mise en œuvre d’un programme d’hameçonnage, etc.) De plus, CANAFE continue de travailler avec son Comité consultatif sur la cyberrésilience, composé de membres des secteurs privé et

public, qui guide et soutient le Centre dans son cheminement vers la maturité cybernétique.

Protéger les renseignements personnels

- Dans l'exécution de ses principaux mandats en matière de renseignement financier et de surveillance, CANAFE s'engage à protéger les renseignements qu'il reçoit et communique aux organismes canadiens d'application de la loi et de sécurité nationale. La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes établit un équilibre délicat entre la réception et la communication de renseignements personnels par le Centre à l'appui d'enquêtes criminelles et de sécurité nationale essentielles et le droit des Canadiens d'être protégés contre les atteintes inutiles à leur vie privée.
- La protection des renseignements personnels est essentielle pour CANAFE. La législation qui la régit énonce des principes clairs en matière de protection de la vie privée, y compris des limites strictes quant aux renseignements qui peuvent être reçus et communiqués, des exigences claires en matière de conservation et d'élimination des documents, et une vérification biennale de la protection des renseignements de CANAFE par le Commissariat à la protection de la vie privée. Ces principes sont renforcés par les politiques opérationnelles et les mesures de sécurité du Centre.
- CANAFE n'a pas directement accès aux comptes bancaires des Canadiens ou à leurs autres renseignements financiers. Le Centre reçoit des renseignements des entreprises uniquement selon ce qui est prévu par la Loi. De plus, la législation établit que CANAFE peut uniquement communiquer des renseignements financiers aux services de police compétents et aux organismes d'application de la loi et de sécurité nationale désignés. D'autre part, la Loi définit clairement les renseignements que l'on peut transmettre et fixe des critères précis qui doivent être remplis pour qu'une communication puisse être effectuée par le Centre. Tout autre type de communication ou toute utilisation inappropriée de l'information sont interdits et peuvent entraîner de graves pénalités, y compris une amende pouvant atteindre 500 000 $ et une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans.
- Afin de protéger les déclarations qui sont transmises par les entreprises canadiennes, les locaux et les systèmes informatiques de CANAFE sont protégés par des systèmes de sécurité intégrés et multiniveaux. Tous les membres du personnel doivent détenir une cote de sécurité approfondie de haut niveau comme condition d'emploi. De plus, les employés ont seulement accès aux renseignements de nature délicate selon le besoin de savoir et se font rappeler régulièrement leurs responsabilités en matière de protection des renseignements personnels. Le Code de conduite, de valeurs et d'éthique du Centre renforce les obligations juridiques des employés en matière de protection des renseignements.
- CANAFE est le seul organisme fédéral qui doit, en raison de la législation le régissant, être soumis tous les deux ans à une vérification menée par le Commissariat à la protection de la vie privée de ses mesures de protection des renseignements personnels reçus ou recueillis conformément à la Loi. En 2025-2026, le Commissariat à la protection de la vie privée a

terminé son sixième examen des mesures de protection des renseignements personnels de CANAFE. Un rapport final est attendu au cours de l'année à venir et CANAFE prendra des mesures, le cas échéant, en réponse aux recommandations formulées.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Le tableau 6 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein (ETP) requis pour obtenir ces résultats.

Tableau 6 : Ressources requises pour les services internes en 2025-2026

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	14 672 124 $	15 927 139 $
Équivalents temps plein	79	53

L'onglet Finances de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC et l'onglet Personnel de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC présentent des renseignements exhaustifs sur les ressources financières et humaines en ce qui concerne le répertoire des programmes du ministère.

Processus de risque et de conformité

Le processus de risque et de conformité (PRC) est une autoévaluation conçue pour aider les administrateurs généraux et administratrices générales à vérifier que des pratiques et des mesures de contrôle sont en place pour leur permettre de s'acquitter de leurs responsabilités au titre de la loi et des politiques du Conseil du Trésor, ainsi que de gérer efficacement les risques dans leur organisation.

En 2025-2026, CANAFE a procédé à une autoévaluation dans le cadre du PRC et cerné plusieurs points forts, démontrant des niveaux élevés de maturité dans la gestion des finances et des dépenses, la sécurité, les valeurs et l'éthique. Dans le domaine de l'approvisionnement, CANAFE a observé de solides processus et systèmes dans l'ensemble; toutefois, certains documents de planification de l'approvisionnement n'étaient pas structurés et n'étaient pas entièrement intégrés au plan d'approvisionnement de l'organisation.

En ce qui concerne le service, CANAFE a continué de progresser vers l'établissement d'une stratégie globale visant à améliorer le service, les efforts récents étant axés sur des initiatives essentielles de modernisation et de transformation qui jettent les bases d'améliorations futures. CANAFE prévoit se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie plus intégrée pour atteindre l'excellence du service.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque exercice, les ministères du gouvernement du Canada doivent attribuer au moins 5 % de la valeur totale des marchés à des entreprises autochtones.

Comme le montre le tableau 7, CANAFE a attribué 5,54 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones pour l'exercice.

Tableau 7 : Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones

Indicateur de rendement lié à l'attribution de marchés	Résultats 2025-2026
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones (A)	977 643,51 $
Valeur totale des marchés attribués à des entreprises autochtones et non autochtones (B)	17 632 155,09 $
Valeur des exceptions approuvées par l'administration générale (C)	0,00 $
Pourcentage de marchés attribués à des entreprises autochtones [A ÷ (B − C) × 100]	5,54 %

Remarques

Aux fins de la cible minimale de 5 %, Services aux Autochtones Canada définit les « entreprises autochtones » comme suit :

- une entreprise dont le propriétaire-exploitant est un Aîné ou une Aînée, un conseil de bande ou un conseil tribal;
- une entreprise inscrite au Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada;
- une entreprise inscrite sur une liste d'entreprises bénéficiaires d'un traité moderne.

Le terme « marché » désigne un accord contraignant portant sur l'acquisition d'un bien, d'un service ou d'une construction, à l'exclusion des baux immobiliers. Il comprend les avenants aux marchés et les marchés conclus au moyen de cartes d'achat d'une valeur supérieure à 10 000,00 $.

Dans son plan ministériel 2026-2027, CANAFE prévoyait que, d'ici la fin de l'exercice 2025-2026, il aurait attribué 5 % de la valeur totale de ses marchés à des entreprises autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- Dépenses
- Financement
- Faits saillants des états financiers
- Ressources humaines

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Sommaire du rendement budgétaire

Le tableau 8 montre l'argent que CANAFE a dépensé au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de ses responsabilités essentielles et assurer la prestation de ses services internes.

Tableau 8 : Dépenses réelles de trois exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2025-2026	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2025-2026	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	60 507 431 $	58 132 841 $	2023-2024 : 30 938 502 $ 2024-2025 : 46 126 893 $ 2025-2026 : 58 011 595 $
Production et communication de renseignements financiers	33 613 348 $	46 134 336 $	2023-2024 : 25 037 459 $ 2024-2025 : 41 948 725 $ 2025-2026 : 39 038 783 $
Total partiel	**94 120 779 $**	**104 267 177 $**	**2023–2024 : 55 975 961 $** **2024–2025 : 88 075 618 $** **2025–2026 : 97 050 378 $**
Services internes	14 863 739 $	20 491 209 $	2023-2024 : 42 646 958 $ 2024-2025 : 13 363 409 $ 2025-2026 : 15 927 139 $
Total	**108 984 518 $**	**124 758 386 $**	2023-2024 : 98 622 919 $ 2024-2025 : 101 439 027 $ 2025-2026 : 112 977 517 $

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

L'écart entre le Budget principal des dépenses 2025-2026 et les autorisations totales pouvant être utilisées est attribuable à la fois au report du Budget 2022 et au financement du Budget 2024 de 2024-2025 à 2025-2026, ainsi qu'à des rajustements reflétant les dépenses réelles liées au programme de surveillance, qui est à recouvrement des coûts.

L'écart entre les autorisations pouvant être utilisées et les dépenses réelles reflète les améliorations délibérées apportées aux calendriers de mise en œuvre pour le Budget 2022, le Budget 2024 et les initiatives de modernisation.

Les dépenses réelles en 2024-2025 étaient de 101,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,8 millions de dollars (2,9 %) par rapport aux 98,6 millions de dollars en 2023-2024. En 2025-2026, les dépenses totales se sont accrues à 113,0 millions de dollars, une hausse de 11,6 millions de dollars (11,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance des dépenses s'explique principalement par des investissements en cours en vue de moderniser le programme de surveillance et de renforcer la cyberrésilience de CANAFE.

L'onglet Finances de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC fournit davantage de renseignements financiers sur les exercices précédents.

Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

Le tableau 9 présente les dépenses prévues de CANAFE au cours des trois prochains exercices relativement à ses responsabilités essentielles et à ses services internes.

Tableau 9 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses prévues 2026-2027	Dépenses prévues 2027-2028	Dépenses prévues 2028-2029
Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	85 318 027 $	97 910 551 $	94 005 647 $
Production et communication de renseignements financiers	35 947 874 $	29 507 575 $	28 016 091 $
Total partiel	**121 265 901 $**	**127 418 126 $**	**122 021 738 $**
Services internes	15 911 542 $	11 930 463 $	11 379 498 $
Total	**137 177 443 $**	**139 348 589 $**	**133 401 236 $**

Analyse des dépenses prévues au cours des trois prochains exercices

On s'attend à ce que les dépenses prévues augmentent de 24,2 millions de dollars (21,4 %), passant de 113,0 millions de dollars en 2025-2026 à 137,2 millions de dollars en 2026-2027, avec une hausse supplémentaire de 2,1 millions de dollars (1,6 %) pour atteindre 139,3 millions de dollars en 2027-2028, avant de diminuer de 5,9 millions de dollars (-4,3 %) pour se retrouver à 133,4 millions de dollars en 2028-2029.

L'augmentation des dépenses prévues en 2026-2027 et en 2027-2028 s'explique par la croissance planifiée du programme de surveillance visant à répondre à des menaces émergentes en matière de criminalité financière et à harmoniser à la fois les priorités nationales et celles internationales.

La hausse est partiellement contrebalancée par des économies prévues liées à l'examen exhaustif des dépenses (EED) du gouvernement du Canada annoncé dans le Budget 2025.

La diminution des dépenses prévues en 2028-2029 reflète l'achèvement d'importants investissements de modernisation du programme de surveillance et la transition de l'étape de mise en œuvre à celle de maintien des activités et d'amélioration continue, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'économies supplémentaires liées à l'EED.

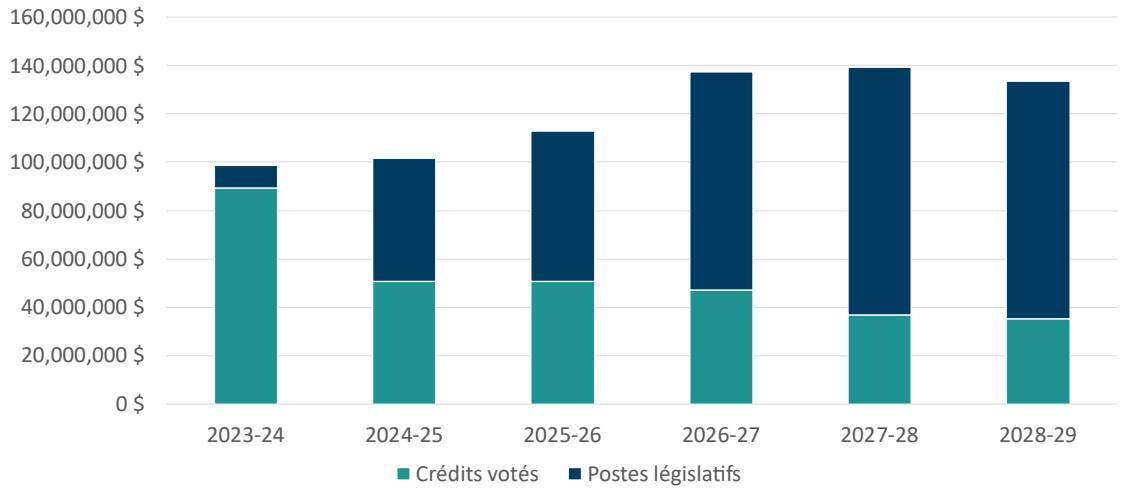
L'onglet Finances de la page Infographie pour CANAFE dans l'InfoBase du GC fournit des renseignements financiers plus détaillés en ce qui concerne les exercices précédents.

Financement

Cette section donne un aperçu du financement voté et législatif du ministère pour ses responsabilités essentielles et ses services internes.

Le graphique 1 résume le financement approuvé, voté et législatif, du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices



Version textuelle du graphique 1

Exercice	Postes législatifs	Crédits votés	Total
2023-2024	9 234 462 $	89 388 457 $	98 622 919 $
2024-2025	50 623 009 $	50 816 019 $	101 439 027 $
2025-2026	62 221 244 $	50 756 273 $	112 977 517 $
2026-2027	89 890 642 $	47 286 801 $	137 177 443 $
2027-2028	102 371 592 $	36 976 997 $	139 348 589 $
2028-2029	98 218 651 $	35 182 585 $	133 401 236 $

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

Il y a eu une augmentation du financement global entre 2023-2024 et 2024-2025 de 2,8 millions de dollars (2,9 %). La hausse découle d'un nouveau financement annoncé dans le Budget 2024 pour

renforcer la cyberrésilience de CANAFE et pour mettre en place des mesures de protection supplémentaires pour assurer la sécurité des données, ainsi que pour réaliser des investissements continus visant à moderniser le programme de surveillance. En raison de la mise en œuvre du modèle de financement par cotisations relatives aux frais pour les activités de surveillance de l'organisation depuis 2024-2025, les dépenses législatives ont crû de manière importante, tandis que celles votées ont reculé d'une valeur comparable.

Les autorisations se sont accrues de 11,5 millions de dollars (11,4 %) pour atteindre 113,0 millions de dollars en 2025-2026, et il est attendu qu'elles augmentent encore en 2026-2027 et en 2027-2028 en raison de la croissance prévue du programme de surveillance visant à répondre à des menaces émergentes en matière de criminalité financière et à harmoniser à la fois les priorités nationales et celles internationales. La hausse est partiellement contrebalancée par des économies prévues liées à l'EED du gouvernement du Canada annoncé dans le Budget 2025.

La diminution des dépenses prévues en 2028-2029 reflète l'achèvement d'importants investissements de modernisation du programme de surveillance et la transition de l'étape de mise en œuvre à celle de maintien des activités et d'amélioration continue, ainsi que la mise en œuvre de mesures d'économies supplémentaires liées à l'EED.

Consultez les Comptes publics du Canada pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives de CANAFE.

Faits saillants des états financiers

Cette section présente les états financiers audités de CANAFE pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Le tableau 10 résume les charges et les revenus pour 2025-2026 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 10 : État condensé des résultats (audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats prévus 2025-2026	Différence (résultats réels moins résultats prévus)
Total des charges	122 082 403 $	113 042 200 $	9 040 203 $
Total des revenus	62 817 453 $	60 507 431 $	2 310 022 $
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	59 264 950 $	52 534 769 $	6 730 181 $

Analyse des charges et des revenus pour 2025-2026

Les dépenses totales de 122,1 M$ étaient supérieures de 9 M$ ou 8 % aux dépenses prévues de 113 M$, principalement en raison de services professionnels plus élevés que prévu initialement et de l'acquisition de machines et d'équipement résultant des efforts continus de CANAFE pour

moderniser les opérations en tirant parti des technologies modernes et en simplifiant les processus.

Le total des revenus réels de 62,8 M$ était supérieur de 2,3 M$ ou 3,8 % aux revenus prévus de 60,5 M$. Les recettes provenant des cotisations soutiennent directement les coûts du programme de conformité du Centre.

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2025-2026 proviennent de l'état des résultats prospectif et des notes de 2025-2026 de CANAFE.

Le tableau 11 résume les charges et les revenus réels et montre le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts.

Tableau 11 : État condensé des résultats (audité) pour 2024-2025 et 2025-2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats réels 2025-2026	Résultats réels 2024-2025	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des charges	122 082 403 $	108 552 814 $	13 529 589 $
Total des revenus	62 817 453 $	48 011 328 $	14 806 125 $
Coût de fonctionnement net avant le financement public et les transferts	59 264 950 $	60 541 486 $	(1 276 536 $)

Analyse des différences de charges et de revenus entre 2024-2025 et 2025-2026

Les dépenses totales de CANAFE ont augmenté de 13,5 M$ ou 12,5 % de 2024-2025 à 2025-2026, passant de 108,6 M$ à 122 M$. L'augmentation des dépenses de CANAFE est principalement attribuable aux investissements continus visant la modernisation du programme de conformité.

Le total des revenus de CANAFE a augmenté de 14,8 M$ ou 31,8 % de 2024-2025 à 2025-2026, passant de 48 M$ à 62,8 M$. L'augmentation des revenus de CANAFE est principalement attribuable aux investissements continus visant la modernisation du programme de conformité.

Le tableau 12 fournit un résumé des montants que le ministère doit ou doit dépenser (passif) et de ses ressources disponibles (actif), ce qui aide à déterminer la capacité du ministère à mettre en œuvre des programmes et des services.

Tableau 12 : État condensé de la situation financière (audité) au 31 mars 2026 (en dollars)

Renseignements financiers	Exercice en cours (2025-2026)	Exercice précédent (2024-2025)	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des passifs nets	33 324 165 $	16 548 805 $	16 775 360 $

Renseignements financiers	Exercice en cours (2025-2026)	Exercice précédent (2024-2025)	Différence (2025-2026 moins 2024-2025)
Total des actifs financiers nets	32 136 826 $	14 864 400 $	17 272 426 $
Dette nette du ministère	1 187 339 $	1 684 405 $	(497 066 $)
Total des actifs non financiers	2 462 759 $	2 825 079 $	(362 320 $)
Situation financière nette du ministère	1 275 420 $	1 140 674 $	134 746 $

Analyse du passif et de l'actif du ministère depuis le dernier exercice

L'augmentation de 16,8 M$ du passif net de CANAFE est principalement attribuable à une augmentation des avances reçues du Trésor pour couvrir le coût du programme de conformité en raison des frais de cotisation non perçus, ainsi qu'à une augmentation des créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) en raison du calendrier des paiements pour les contrats en cours.

L'augmentation de 17,3 M$ des actifs financiers nets de CANAFE est principalement attribuable à une augmentation des comptes débiteurs en raison du report de la facturation des entités déclarantes en 2025-2026 par rapport à 2024-2025.

La diminution de 0,4 M$ des actifs non financiers de CANAFE est principalement attribuable à une diminution des charges d'amortissement enregistrées en 2025-2026.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2023-2024 à 2028-2029.

Le tableau 13 présente un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, qui sont associées aux responsabilités essentielles et aux services internes de CANAFE pour les trois exercices précédents.

Tableau 13 : Ressources humaines réelles pour les responsabilités essentielles et les services internes au cours des trois exercices précédents

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels en 2023-2024	Équivalents temps plein réels en 2024-2025	Équivalents temps plein réels en 2025-2026
Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes	185	240	273
Production et communication de renseignements financiers	134	193	189
Total partiel	**319**	**433**	**462**
Services internes	218	58	53
Total	**537**	**491**	**515**

Analyse des ressources humaines des trois derniers exercices

Les équivalents temps plein (ETP) ont reculé, passant de 537 en 2023-2024 à 491 en 2024-2025. La réduction des ETP reflète les efforts continus de CANAFE pour moderniser ses activités en tirant parti des technologies modernes et en optimisant ses processus. Les améliorations apportées à la répartition des coûts directs des services internes ont entraîné la redistribution des ETP des services internes aux responsabilités essentielles de l'organisation.

Les ETP ont crû en passant de 491 en 2024-2025 à 515 en 2025-2026. La hausse des niveaux d'ETP s'explique principalement par le besoin de ressources supplémentaires afin de soutenir l'évolution du programme de surveillance, ainsi que les initiatives de modernisation en cours à CANAFE.

Le tableau 14 présente les équivalents temps plein prévus pour les responsabilités essentielles et les services internes de CANAFE au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Tableau 14 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes pour les trois prochains exercices

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus en 2028-2029
Assurer la conformité avec la législation et la réglementation de lutte contre le blanchiment d'argent	356	390	381

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027	Équivalents temps plein prévus en 2027-2028	Équivalents temps plein prévus en 2028-2029
et le financement des activités terroristes			
Production et communication de renseignements financiers	156	146	137
Total partiel	**512**	**536**	**518**
Services internes	69	59	56
Total	**581**	**595**	**574**

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les ETP prévus augmenteront à 581 en 2026-2027 et à 595 en 2027-2028 en raison de l'amélioration continue du programme de surveillance. Ces hausses seront partiellement contrebalancées par une réduction des ETP découlant de la mise en œuvre de mesures d'économies liées à l'EED.

On s'attend à ce que les ETP reculent à 574 en 2028-2029, reflétant à la fois le pic de l'incidence des mesures d'économies liées à l'EED et la transition de l'étape de modernisation et de mise en œuvre à celle de maintien des activités du programme de surveillance.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de CANAFE :

- Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque exercice des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'analyse comparative entre les sexes plus liés aux dépenses fiscales.

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national

Administrateur général : Stéphane Sirard, directeur et président-directeur général par intérim

Portefeuille ministériel : Finances

Instrument habilitant : Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes

Année de constitution ou de création : 2000

Coordonnées du ministère

Adresse postale :

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
234, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1H7
Canada

Numéro de téléphone : 1-866-346-8722 (sans frais)

Adresse courriel : guidelines-lignesdirectrices@fintrac-canafe.gc.ca

Site Web : https://fintrac-canafe.canada.ca/intro-fra

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (gender-based analysis plus [GBA Plus])

Outil analytique qui aide à comprendre les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur différentes personnes. Le fait d'appliquer l'ACS Plus aux politiques, aux programmes et à d'autres initiatives permet de déterminer les différents besoins des personnes touchées, les façons de faire preuve de davantage d'inclusion et d'adaptation ainsi que les méthodes permettant de cerner et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, le statut économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (target)

Objectif quantitatif ou qualitatif et mesurable qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le Budget principal des dépenses. Les ministères sont responsables de déterminer les dépenses prévues et doivent être en mesure de justifier les données financières présentées dans leur plan ministériel et rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le crédit énonce également les conditions régissant les dépenses.

entreprise autochtone (Indigenous business)

Les exigences relatives à la vérification des entreprises autochtones aux fins du rapport sur les résultats ministériels sont présentées sur le site Web de Services aux Autochtones Canada (Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones).

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne dans un budget ministériel. Le calcul d'un équivalent temps plein correspond au nombre d'heures de travail d'un employé ou d'une employée divisé par le nombre d'heures d'une semaine de travail à temps plein d'un employeur. Par exemple, une personne qui travaille 20 heures pendant une semaine de travail normale de 40 heures représente un équivalent temps plein de 0,5.

indicateur de rendement (performance indicator)

Mesure qualitative ou quantitative pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre un résultat au niveau d'un ministère ou d'un programme, ou les extrants ou résultats attendus d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Mesure quantitative ou qualitative pour évaluer les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Programme, projet ou autre initiative amenant deux ministères fédéraux ou plus à recevoir du financement pour travailler en collaboration à un résultat commun habituellement lié à une priorité gouvernementale et que les ministres y participant conviennent de désigner horizontal. Des exigences particulières en matière de rapports doivent être respectées, notamment l'exigence selon laquelle le ministère responsable doit rendre compte des dépenses et des résultats communs.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des activités prévues et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires au cours d'une période de trois exercices. Les plans ministériels sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Activité, plan ou projet sur lequel un ministère met l'accent et dont il rendra compte au cours d'une période de planification particulière. Il s'agit de ce qui importe le plus ou ce qui doit être réalisé en premier en vue d'atteindre les résultats ministériels attendus.

priorités gouvernementales (government priorities)

Aux fins du rapport sur les résultats ministériels 2025-2026, les priorités du gouvernement sont les thèmes généraux qui définissent le programme du gouvernement comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2025.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein d'un ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport qui présente les réalisations d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons retenues ont été dégagées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et des ressources qui contribuent à l'exercice des responsabilités essentielles du ministère et à l'atteinte de ses résultats.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les résultats ministériels énumérés pour une responsabilité essentielle correspondent aux résultats que le ministère cherche à obtenir ou sur lesquels il souhaite exercer une influence.

résultat (result)

Un résultat ou un extrant lié aux activités d'un ministère ou liées à une politique, un programme ou une initiative.

résultat ministériel (departmental result)

Résultat général lié aux responsabilités essentielles d'un ministère.